

FORMATION THÉMATIQUE MARCHÉS PUBLICS DURABLES

PENSER, AMÉNAGER ET RENDRE L'ENTRETIEN DES ESPACES
VERTS PLUS DURABLES AU TRAVERS DES MARCHÉS PUBLICS

ENTRETIEN EN GESTION ÉCOLOGIQUE

11 JUIN 2024

Simon BEAUJEAN

Architecte du paysage et écologue du paysage
Facilitateur Nature pour le compte de
Bruxelles Environnement



INTRODUCTION – GESTION ÉCOLOGIQUE

Quelques principes :

- Zéro pesticide (biocides et produits phytopharmaceutiques)
- Intensités de gestion différenciées et adaptées aux contraintes et enjeux pour la biodiversité
- Planter des espèces diversifiées et adaptées au climat local et au sol
- Privilégier la fauche tardive et accepter la présence de la flore spontanée
- Limiter l'arrosage et privilégier la récupération et l'utilisation de l'eau de pluie

✓ **Gestion écologique = entretenir autant que nécessaire, mais aussi peu que possible, tout en respectant les usages, l'environnement et en favorisant la biodiversité**



Source : Bruxelles Environnement



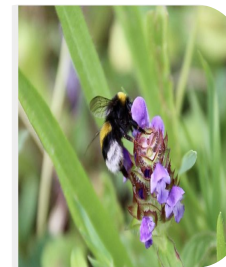
INTRODUCTION – GESTION ÉCOLOGIQUE

Quels bienfaits ?

- Réduire l'impact des entretiens sur la faune et la flore, rétablir des fonctions écologiques cruciales, diversifier les espèces
- Améliorer le cadre de vie (réduction/suppression d'éléments nuisibles (pollutions chimiques, sonores, visuelles, etc.)
- Augmentation de la résilience d'un site (faculté d'adaptation aux contraintes externes)
- Maintien et renforcement de nombreux services (pollinisation, fourniture d'oxygène, d'aliments, filtration de l'eau, etc.)



Source : arb-idf.fr

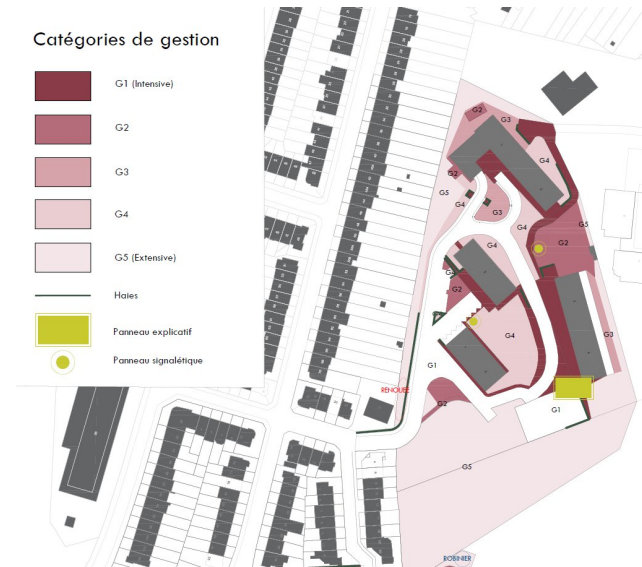


INTRODUCTION – GESTION ÉCOLOGIQUE

Processus

- Informer et sensibiliser
- Réaliser un diagnostic du site et de son contexte immédiat, afin que l'entretien permette le renforcement du réseau écologique local
- Formaliser la gestion écologique (et différenciée), planifier et cadrer :
 - Plan de gestion
 - Cahier (spécial des charges) de gestion écologique
 - Planning d'intervention

- Former



Source : Bruxelles Environnement via écorce pour la SLRB (Transvaal EBDS)



Source : SLRB et Bruxelles Environnement



INTRODUCTION – GESTION ÉCOLOGIQUE

Intensités de gestion

- 3 catégories de gestion sont définies sur base du diagnostic de site (usages, contraintes, habitats favorables à la biodiversité, etc.)



GESTION INTENSIVE

Source : haie-bocagere.com



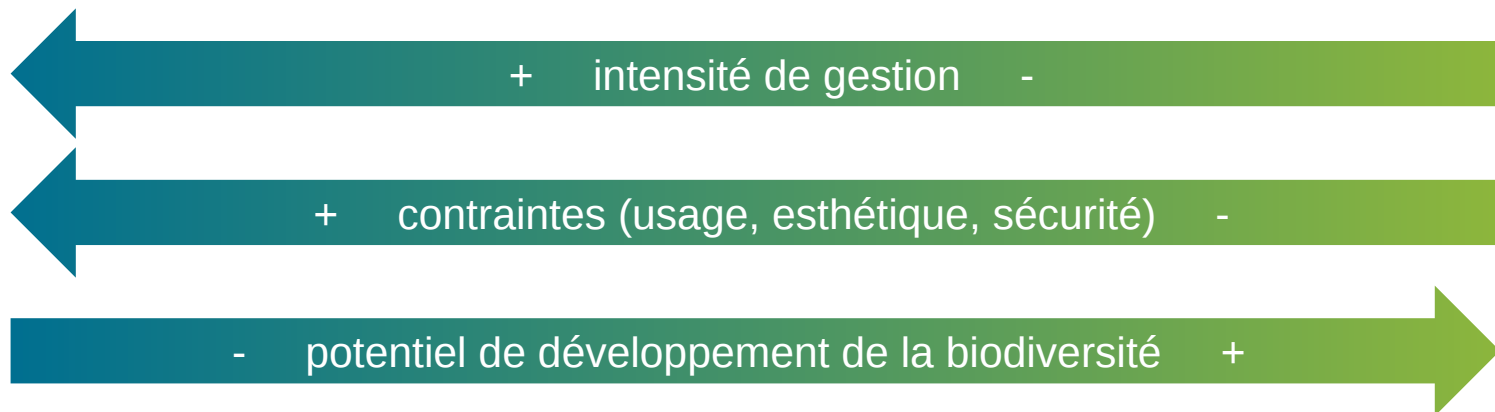
GESTION ATTENTIVE

Source : haie-bocagere.com



GESTION EXTENSIVE

Source : Bruxelles Environnement



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE (CGE) – PRINCIPES DE BASE

Pourquoi un cahier (spécial des charges) de gestion écologique ?

- Formaliser les besoins identifiés, définir la **méthodologie** à adopter et le **matériel** à utiliser pour entretenir un type de végétation selon une intensité de gestion définie
- Rappeler les **réglementations en vigueur** (p. ex. Ordonnance relative à la conservation de la nature) et **normes** à respecter (p. ex. pour l'entretien de plantations en hauteur)
- S'assurer d'un **entretien favorable au développement de la biodiversité** :
 - Maintenir de principes de gestion écologique en place pour un futur prestataire
 - Permettre la transition d'une gestion moins favorable vers une gestion plus favorable
- Permettre une **remise de prix** (appel d'offres) **précise** sur base d'un document aussi compréhensible et exhaustif que possible avec des postes correspondant au **métré**
- **Limiter tout risque de litige** entre le gestionnaire (maîtrise d'ouvrage) et l'entrepreneur chargé de l'entretien



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE (CGE) – PRINCIPES DE BASE

Quelques avantages d'un CGE type

- Pour la **SLRB ou tout autre gestionnaire** :
 - Avoir accès à des postes qui ne varient pas constamment et qui sont maîtrisés
 - Sélection facilitée de postes pertinents pour la constitution d'un CGE pour un site donné
- Pour **Bruxelles-Environnement**
 - Avoir un document facilement adaptable (modification de liens donnant accès à des références à jour, etc.)
 - Validation préalable des méthodologies par les instances régionales
 - Mise à disposition d'un document type pour faciliter le passage à une gestion plus favorable à la renaturation
- Pour les **entrepreneurs chargés de l'entretien** des EVs
 - Entretenir sur base de postes connus et qui ne varient pas drastiquement d'un site à l'autre
 - Avoir une meilleure maîtrise et compréhension des attentes du gestionnaire lors des remises de prix



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

- Mise en contexte
- Clauses générales
- Clauses particulières
- Bordereau des travaux d'entretien
- Glossaire

* EEE : espèces exotiques envahissantes (dites invasives)



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

- Mise en contexte
- Clauses générales
- Clauses particulières
- Bordereau des travaux d'entretien
- Glossaire

* EEE : espèces exotiques envahissantes (dites invasives)



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

- **Mise en contexte** : description des éléments clés du document par la maîtrise d'ouvrage / gestionnaire
 - Définition des spécificités d'un site donné, des usages existants ou projetés, etc.
 - Explication quant à la structure du CGE
 - Indication des intervenants et des acronymes employés : maîtrise d'ouvrage (MO), entrepreneur (ENT), etc.
- **Clauses générales** : applicables à tous les sites
- **Clauses particulières** : adaptées à un site donné
- **Bordereau des travaux d'entretien** : Spécifications relatives à chaque poste nécessaire à l'entretien d'un site
- **Glossaire** : définition de termes spécifiques et/ou techniques

CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

- Mise en contexte
- **Clauses générales**
- **Clauses particulières**
- Bordereau des travaux d'entretien
- Glossaire

* EEE : espèces exotiques envahissantes (dites invasives)



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

➤ Mise en contexte

➤ **Clauses générales** : applicables à tous les sites

- Obligation de résultat
- Documents de références généraux (codes, normes, réglementations, etc.).
- Inventaire de la végétation, y compris EEE* (option via document annexe)
- Visite préalable du site et prise de connaissance du dossier
- Exécution des interventions (planning hebdomadaire, précautions, propreté)
- Contrôle des travaux d'entretien

➤ **Clauses particulières** : adaptées à un site donné

➤ **Bordereau des travaux d'entretien** : Spécifications relatives à chaque poste nécessaire à l'entretien d'un site

➤ **Glossaire** : définition de termes spécifiques et/ou techniques

* EEE : espèces exotiques envahissantes (dites invasives)



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

- Mise en contexte
- Clauses générales
- **Clauses particulières**
- Bordereau des travaux d'entretien
- Glossaire

* EEE : espèces exotiques envahissantes (dites invasives)



Comment est structuré le CGE type ?

- Mise en contexte
- Clauses générales
- **Clauses particulières** : adaptées à un site donné
 - Définition par le gestionnaire des documents que l'entrepreneur doit considérer et respecter conjointement au CGE
- Bordereau des travaux d'entretien
- Glossaire

CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

- Mise en contexte
- Clauses générales
- Clauses particulières
- **Bordereau des travaux d'entretien** : Spécifications relatives à une typologie végétale (ou à un type de revêtement) et à une intensité de gestion, pour chaque poste nécessaire à l'entretien d'un site donné
- Glossaire

CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

➤ Bordereau des travaux d'entretien (plus en détail)

- Préparation préalable du site aux travaux d'entretien : Nettoyage, ramassage, tri, évacuation et localisation d'emplacements potentiels de nidification/gîte
- Gestion des plantes exotiques envahissantes (dites invasives) : Précautions et méthodes de lutte par espèce
- Travaux d'entretien

Définition des intensités de gestion (extensive, attentive ou intensive)

Postes spécifiques par typologie végétale ou type de revêtement selon une intensité de gestion donnée



Source : Romain Talon,
Adobe Stock



Source : TP knotweed



Source : Bruxelles
Environnement

CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

➤ Bordereau des travaux d'entretien (plus en détail)

Travaux d'entretien, intitulés des postes (en l'état, mai 2023) :

- Prairies
- Pelouses
- Gazons
- Sursemis ou semis de regarnissage
- Massifs
- Arbustes
- Arbres
- Vergers, arbres et arbustes fruitiers
- Haies
- Façades végétales et murs végétaux
- Toitures végétales
- Ramassage des feuilles mortes, branchages et résidus
- Désherbage
- Binage
- Sarclage
- Béquillage
- Griffage
- Découpage des massifs
- Gestion spécifique liée aux plantes bulbeuses et tubéreuses
- Nettoyage de fin d'hiver
- Division des touffes
- Graminées ornementales
- Amendements
- Fertilisation
- Gestion des agresseurs des végétaux
- Arrosage
- Maintenance des protections du tronc
- Vérification ou enlèvement des tuteurs et haubans
- Paillis : renouvellement, complétion et gestion des « déchets » verts
- Nichoirs à oiseaux
- Gîtes à petits mammifères
- Mares naturelles et ouvrages de GiEP



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

➤ Bordereau des travaux d'entretien (plus en détail)

Travaux d'entretien, exemples de sous-postes du CGE (en l'état, mai 2023) :

- Prairies | Gestion extensive avec fauche annuelle
- Prairies | Gestion attentive avec fauches espacées
- Pelouses | Gestion attentive avec tontes espacées
- Gazons alternatifs | Gestion extensive
- Gazons d'agrément | Gestion attentive
- Gazons d'ornement et gazon sportif | Gestion intensive
- Massifs | Plantes herbacées
- Massifs | Mixtes (arbustes et herbacées)
- Massifs | Arbustifs
- Arbustes | Taille des arbustes à basitonie variable
- Arbustes | Taille des arbustes à basitonie forte
- Arbustes | Taille des arbustes acrotones sans mésotonie
- Arbustes | Taille des arbustes acrotones avec mésotonie
- Arbres | Taille des arbres
- Arbres | Protection des plaies de taille
- Arbres | Abattage d'arbres
- Arbres | Dessouchage (ou essouchage)
- (...)



CAHIER DE GESTION ÉCOLOGIQUE – ÉLÉMENTS CONSTITUTIFS

Comment est structuré le CGE type ?

- Mise en contexte
- Clauses générales
- Clauses particulières
- Bordereau des travaux d'entretien
- **Glossaire** : définition de termes spécifiques et/ou techniques



Source : Mission B



Service Facilitateur NATURE

N nature@environnement.brussels

Fiches thématiques et recommandations techniques

- Recommandations techniques
- Aménagements favorables
- Listes de plantes conseillées ou interdites

Accéder aux fiches
thématiques et
recommandations
techniques :



Portail RENATURE

N renature.brussels



